



**Ainsi en a décidé le préfet du département du Bui, LANYUY Harry NGWANYI.**

Dans la région du Nord-Ouest Cameroun, le préfet du Bui vient d'interdire la circulation des motos entre 18 heures et 06 heures du matin sur toute l'étendue de l'arrondissement de Jakiri. Et ce, « jusqu'à nouvel ordre », précise la décision de l'autorité administrative.

Seules sont épargnées de cette décision de l'administrateur civil principal, les motos des Forces de sécurité.

Cette décision entre dans le cadre des mesures prises par les autorités camerounaises pour contenir les assaillants sécessionnistes qui terrorisent les populations dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et ce, malgré les efforts prouvés de l'Armée.